



Doc. 14458

18 décembre 2017

Vers un système de contrôle et de régulation pour lutter contre la désinformation et la manipulation dans et par les médias sociaux

Proposition de résolution

déposée par Lord George FOULKES et d'autres membres de l'Assemblée

Cette proposition n'a pas été examinée par l'Assemblée et n'engage que ses signataires

Les médias sociaux comptent parmi les tribunes les plus importantes du débat politique. Forts de leur déploiement rapide, ils exercent à présent un pouvoir d'influence considérable sur l'opinion publique. Il est par conséquent extrêmement préoccupant que les médias sociaux diffusent de fausses informations et soient instrumentalisés à des fins de manipulation, alors même que la régulation et le contrôle dans ce domaine sont négligeables voire inexistantes.

En plus de mettre à mal les processus politiques de nos sociétés démocratiques, cette situation nuit à l'information correcte et équilibrée du public.

L'Assemblée parlementaire devrait s'interroger sur:

- la façon dont les médias sociaux sont instrumentalisés et détournent le principe fondamental de liberté d'expression;
- la manière dont les moteurs de recherche (c'est-à-dire les algorithmes qui se cachent derrière les moteurs de recherche) sont parfois conçus pour favoriser des causes particulières et ainsi manipuler les utilisateurs;
- le décalage entre l'utilisation des sondages dans les médias traditionnels et la capacité des médias sociaux à désinformer et à manipuler;
- la façon de lutter contre la désinformation et la manipulation à travers les médias sociaux.

L'Assemblée devrait examiner ces questions en vue de formuler des recommandations sur l'introduction:

- de règles contraignantes pour l'utilisation des médias sociaux afin de prévenir et, au final, de neutraliser la désinformation et la manipulation;
- d'un système de contrôle assorti de sanctions sévères en cas d'agissement contraire aux règles établies.

Ces recommandations devraient être élaborées en tenant dûment compte du principe fondamental de liberté d'information, qui doit être garanti quel que soit le média ou la plateforme technologique.

Signé (voir au verso)



Signé¹:

FOULKES George, Royaume-Uni, SOC
ARIEV Volodymyr, Ukraine, PPE/DC
BALFE Richard, Royaume-Uni, CE
BİLGEHAN Gülsün, Turquie, SOC
CEPEDA José, Espagne, SOC
COAKER Vernon, Royaume-Uni, SOC
CORSINI Paolo, Italie, SOC
GALE Roger, Royaume-Uni, CE
GAMBARO Adele, Italie, GDL
GIRO Francesco Maria, Italie, PPE/DC
GRYFFROY Andries, Belgique, NI
HOPKINS Maura, Irlande, PPE/DC
HUSEYNOV Rafael, Azerbaïdjan, ADLE
LEITE RAMOS Luís, Portugal, PPE/DC
POMASKA Agnieszka, Pologne, PPE/DC
PRESCOTT John, Royaume-Uni, SOC
REISS Frédéric, France, PPE/DC
SANTA ANA María Concepción, de, Espagne, PPE/DC
SCHENNACH Stefan, Autriche, SOC
SORRE Bertrand, France, NI
TAMAŠUNIENĖ Rita, Lituanie, CE
TOUHIG Don, Royaume-Uni, SOC
XUCLÀ Jordi, Espagne, ADLE

1. ADLE: Alliance des démocrates et des libéraux pour l'Europe
CE: Groupe des conservateurs européens
GDL: Groupe des démocrates libres
PPE/DC: Groupe du Parti populaire européen
SOC: Groupe des socialistes, démocrates et verts
NI: non inscrit dans un groupe